



Merci pour votre générosité en 2022 !

donatrices et donateurs alumni, parents d'élèves et amis de l'école mobilisés

22 165 €ont été collectés

en 2022

Grâce à vous, un réel impact

FAVORISER

la diversité sociale et la mobilité internationale

15

élèves accompagnés

dans leur semestre d'études à l'étranger sur critères sociaux et d'excellence



ÀIDE à la vie du campus

- > La rénovation du foyer des élèves
- > L'aménagement et l'équipement des infrastructures du campus





J'ai appris à mes dépens que les échanges académiques peuvent rapidement devenir coûteux avec les

démarches administratives et le coût qu'engendre l'installation dans un pays étranger. Alors, je ne peux que témoigner de ma gratitude envers les alumni et la Fondation Mines-Télécom, qui, grâce à leur générosité, permettent à des étudiants comme moi d'effectuer leur échange sereinement. Merci de m'avoir aidé pendant mon échange! Bientôt, ce sera à notre tour de contribuer à cette solidarité intergénérationnelle et inter-promotionnelle!

Marckenley, étudiant (2023)



Mexique et d'Amérique Latine.
Je remercie les alumni de
l'école pour leur soutien très
précieux. La bourse reçue me
permet d'être logée à deux
pas de l'école, elle a aussi
contribuée aux frais de mon
billet d'avion qui étaient
assez conséquents pour moi.

Lucile, étudiante (2023)

Vous avez une question?

Votre contact École:

Nathalie Schiro

Responsable des relations alumni 01 60 76 43 19

nathalie.schiro@imt-bs.eu

Votre contact Fondation Mines-Télécom : Emeline Movon

Responsable mécénat particulier 06 22 03 18 98

emeline.moyon@fondation-mines-telecom.org

Un grand MERCI aux 61 alumni, parents d'élèves et amis d'IMT-BS qui ont fait un don à l'Ecole!

Découvrez la liste des donatrices et donateurs 2022 :



Soutenez l'école

PAR UN DON EN LIGNE



PAR CHÈQUE

À L'ORDRE de la Fondation Mines-Télécom 17 rue de l'Amiral Hamelin 75116 Paris

PAR VIREMENT BANCAIRE

Iban: FR76 3000 4002 7400 0113 2156 858

Bic: BNPAFRPPXXX

Vous bénéficiez d'une réduction fiscale à hauteur de 66% du montant de votre don sur votre Impôt sur le Revenu, de 75% sur votre Impôt sur la Fortune Immobilière et de 60% sur l'Impôt sur les Sociétés. La Fondation peut recevoir des dons provenant des Etats-Unis et des pays européens en vous faisant bénéficier des déductions fiscales en vigueur dans votre pays de résidence.